

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr. Un an... 16. Six mois... 8. Poste : 35 fr. Un an... 18. Six mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et DULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclamations... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication de insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAEPITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

6 Mai 1876.

Chronique générale.

M. Ricard, ministre de l'intérieur, est rentré avant-hier soir à Paris. Il a repris la direction du ministère. La santé de M. Ricard s'est très-sensiblement améliorée.

L'Aigle d'Alger publie une longue lettre par laquelle M. Rouher remercie ses électeurs de l'avoir élu, et glorifie le vote du 3 mars dernier comme la reconnaissance des droits du chef de la famille impériale; il termine en déclarant que le prince impérial, après avoir préservé tous ses droits d'une atteinte coupable, n'interviendra pas dans la prochaine lutte électorale, et n'opposera à son cousin le prince Napoléon que l'indifférence et l'oubli.

Plusieurs députés, munis de renseignements suffisants pour éclairer le gouvernement, se sont rendus auprès de différents membres du cabinet pour leur exprimer leur crainte de voir la délégation ouvrière de Philadelphie se préoccuper beaucoup plus de politique que de travail, et leur demander de faire repousser par les Chambres les crédits demandés à ce sujet. C'est le Soleil qui publie ce fait, et c'est sous sa garantie que nous le reproduisons.

Le gouvernement songe, dit-on, à remettre à l'étude le projet de code rural que le Sénat, sous le second Empire, avait préparé, en vertu du droit d'initiative que lui conférait la constitution de 1852. Ce projet vient d'être distribué, afin que les Chambres actuelles soient appelées à se prononcer sur

les dispositions qu'il contient, de manière à satisfaire aux besoins si graves des populations de nos campagnes.

Le gérant des Droits de l'Homme, M. Bollaïre, a comparu devant le tribunal correctionnel de Paris (10^e chambre), sous la double inculpation d'apologie de faits qualifiés crimes ou délits (insurrection du 18 mars et Commune de Paris), et d'outrages et diffamation envers les conseils de guerre dans un article du 23-24 avril, intitulé : La réunion de la rue d'Arras (discours du docteur Robin sur l'amnistie).

M. le substitut Calary a soutenu la prévention. M. Floquet (député), a présenté la défense.

Le tribunal, adoptant les conclusions du ministère public, a condamné le gérant des Droits de l'Homme à 2 mois de prison, 3,000 fr. d'amende et à l'exécution provisoire du jugement en ce qui concerne la consignation de l'amende.

On sait que cette consignation doit avoir lieu dans les 24 heures sous peine, pour le journal, de cesser sa publication.

LE GOUVERNEMENT ÉCONOMIQUE.

La Gazette de Nîmes fait un rapprochement curieux entre les impôts républicains et ceux que l'on payait sous la monarchie :

Chaque Français payait en moyenne, à l'Etat, sous la Restauration, 32 fr., et maintenant les charges publiques lui prennent 70 fr. par an, soit 38 fr. de plus, soit 119 0/0 d'augmentation.

Or, le projet de budget pour 1877, distribué aux députés, présente un total formidable de 3,073,456,294 fr.

D'après le dernier recensement fait en 1872, la population de la France est de 36,102,721 habitants. Par conséquent, chaque Français paie en moyenne 85 fr. 13 c.

Le dernier budget de la Restauration formait un total de 773,830,875 fr.

Chaque Français payant, à cette époque, 32 fr. en moyenne, l'augmentation des charges publiques est donc, en réalité, de cent soixante-six pour cent, ce qui fait cinquante-trois francs treize centimes de plus, que chaque Français doit payer.

Avec leur modeste budget, nos rois avaient, en quinze ans, payé les crimes et les folies de la République et de l'Empire; fait en 1823 la guerre d'Espagne, pour rétablir l'ordre et replacer le roi Ferdinand VIII sur son trône; pris part, en 1827, à la bataille navale de Navarin; envoyé, en 1828, une expédition française en Grèce pour assurer l'indépendance de ce pays; enfin, quelques jours avant leur chute, en dépit de l'opposition et des menaces de l'Angleterre, vengé le drapeau français des insultes du dey d'Alger, conquis ce nid de pirates et laissé comme dernier bienfait à la France la plus belle de ses colonies.

Que fera la troisième République des quatre-vingt-cinq francs treize centimes qu'elle va nous demander par tête en 1877?

Etranger.

PRUSSE.

La Gazette de l'Allemagne du Nord, parlant des affaires d'Orient, s'exprime de la manière suivante :

« La Turquie a promis les réformes; mais quatre mois se sont écoulés depuis, et on n'a encore rien fait pour tenir cette promesse, dont l'accomplissement est exigé, non-seulement par l'honneur du gouvernement turc, mais aussi par celui des puissances qui ont désigné ces réformes comme le minimum indispensable. »

« Les populations insurgées ont également accepté les réformes, mais elles ont demandé, au point de vue de leur exécution, des garanties que la Turquie semble incapable de fournir. Trouver ces garanties est désormais le devoir des puissances, qui doivent, dans l'intérêt de leur propre considération, ne pas permettre que leur médiation

soit inutile, et qui jugent nécessaire de prévenir ou du moins d'essayer de prévenir de terribles secousses dans l'empire turc en localisant l'insurrection.

« Les intérêts de toute l'Europe ne doivent pas souffrir plus longtemps d'un marasme dont on ne peut éviter les funestes conséquences qu'en intervenant à temps. »

Les lignes suivantes, que nous empruntons au Pall Mall Gazette, signalent les mesures de précautions prises par la Prusse vis-à-vis de la Russie :

« D'après le plan de défense nationale annoncé par le gouvernement allemand, après la guerre de France, l'amélioration et l'extension des forteresses d'Alsace-Lorraine devaient être entreprises en premier lieu, l'érection de fortifications sur le Rhin et les côtes maritimes devait suivre, et l'extension des forteresses de la frontière orientale venait en dernier. »

« Cet ordre va maintenant être modifié en ce qui concerne les forteresses de l'Est. »

« Quoique les travaux sur le Rhin n'aient commencé que l'année dernière, trois forts devaient être construits à Posen pendant l'année qui commence, au prix de 1,800,000 marcs chacun; trois autres seront construits dans le cours de 1877. »

« On se propose également d'élargir les fortifications de Königsberg et de Thorn; mais on n'est pas encore fixé sur le point de savoir si ces travaux auront lieu cette année. »

« La nouvelle enceinte de Mayence doit être achevée sous quelques mois, et l'on procède actuellement à la reconstruction des ouvrages qui entourent Cologne sur la côte. On fortifie les embouchures de l'Elbe, du Weser et du Jande; les travaux du port de Kiel sont sur le point d'être achevés, et l'on fait des préparatifs pour fortifier, du côté de la terre, le port de Wilhelmshaven. »

AUTRICHE.

On écrit de Raguse à l'Agence Havas : La presse grecque commence à donner

afin d'obtenir la sécheresse ou la pluie, selon les besoins des laboureurs.

Les chants pieux venaient de s'éteindre dans les fentes de la montagne; les croix d'argent et les bannières aux couleurs variées, qui avaient repris la route du village, brillaient de loin aux lueurs du soleil couchant.

Quelques familles bourgeoises, venues pour admirer le site et assister à la cérémonie, s'étaient groupées sur les pentes vertes, d'où elles admiraient le tableau charmant que présentait le lieu à cette dernière heure de la journée, et les paysans qui s'étaient dispersés regagnaient leurs demeures par mille sentiers.

Un d'eux, resté après tous les autres, s'était enfin décidé à se mettre également en route.

C'était un sagar ou scieur de planches du voisinage, connu dans toute la vallée pour son caractère chagrin et sa foi aveugle aux croyances populaires.

Bien que sa conduite fût irréprochable, qu'il cumulât avec son industrie habituelle les métiers de bûcheron et de charretier, il avait toujours vécu dans une situation voisine de la pauvreté.

Hubert en accusait tantôt un ennemi inconnu dont il subissait la fatale influence, tantôt la mauvaise étoile qui avait présidé à son sort, tantôt la malignité de quelque esprit malfaisant. Jamais il n'avait songé à en chercher la cause dans sa lenteur à prendre une détermination, ni dans son défaut

d'entregent; d'une piété scrupuleuse, mais peu éclairée, il abandonnait sans cesse à la Providence ce que Dieu avait confié à la prudence terrestre, et faisait de la vie humaine une servitude soumise à mille volontés fatales et inévitables.

Il suivait les bords du lac avec sa sœur Charlotte, belle jeune fille d'une vingtaine d'années, dont le regard semblait chercher, à droite et à gauche, quelque chose qu'il ne rencontrait pas.

Tous deux marchaient en silence et allaient atteindre les ruines de l'ermitage, lorsque, devant les caveaux éboulés où on apportait autrefois les nouveau-nés morts sans baptême, ils aperçurent une troupe d'enfants couronnés de fleurs des champs ou de rameaux verts, qui dansaient en rond sur l'herbe fine. Une petite fille d'environ douze ans conduisait le branle, chantant de sa voix argentine une ronde en patois des Vosges. Hubert parut scandalisé.

— Sur mon âme ! ramaille mauhardie, vous êtes bien insolente de mardier en pareil lieu ! s'écria-t-il.

Les enfants étonnés s'arrêtèrent.

— C'est-il donc défendu ? demanda la petite fille qui chantait.

— Tu me le demandes ? répéta le sagar ; ne sais-tu pas ce qui est arrivé pas loin d'ici à la jeunesse du voisinage pour avoir fait ce que vous faites ?

— Quoi donc ? quoi donc ? s'écrièrent toutes les voix.

Hubert s'avança au milieu des enfants qui avaient rompu leur chaîne, et se retourna vers le lac.

— Voyez-vous l'eau qui est là-bas, dit-il, et qui remplit un trou sans fond ? Eh bien, autrefois, au lieu d'un lac, il y avait là une belle place de gazon où la jeunesse d'Allarmont, qui montait les pentes sous prétexte de venir à l'église de l'Permitage, s'arrêtait pour rondier avant l'office. Un jour de Trinité, que garçons et filles étaient rassemblés et attendaient en vain le ménétré (ménétrier), voilà que les plus audacieux se mirent à maudire une fête sans danse et à blasphémer de colère. Mais tout à coup, au haut de cette petite roche que vous voyez à droite, un étranger parut tenant à la main son violon. Il poussa un grand éclat de rire et se mit à en jouer de telle manière que tous ceux qui étaient là commencèrent à danser d'une ardeur folle. Le premier coup de vèpres sonne : on n'écoute rien ; le second se fait entendre, on redouble de vivacité ; le troisième, la ronde devient plus furieuse et continue ainsi jusqu'au Magnificat, où danseurs et danseuses s'engloutissent dans les eaux qui remplacent subitement la pelouse ! Et depuis, le lac est là, immobile à sa place, pour nous rappeler la punition, jusqu'au jour où il crèvera la montagne, inondera la vallée et noiera tous les villages.

Les enfants avaient écouté les yeux grands ouverts et les mains pendantes. Quand Hubert eut achevé, les petites filles poussèrent des exclamations d'é-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE SAGAR DES VOSGES.

Au-dessus de la belle vallée d'Allarmont, en Alsace, et vers le sommet d'une de ces hauteurs arrondies qui forment la chaîne des Vosges, se trouve le petit lac de la Maix, visiblement dû à un effondrement de la montagne. Ses berges circulaires, et si régulièrement taillées qu'on les croirait faites de main d'homme, sont ombragées d'arbres peu élevés ou de buissons. L'eau, constamment renouvelée par les sources, est immobile, mais d'une limpidité cristalline.

A peu de distance s'élèvent les ruines d'un ermitage dont l'église renfermait autrefois une statue de Vierge noire, aujourd'hui déposée dans celle de Luwigy, distante d'une lieue. On venait l'invoquer pour les biens de la terre, et une procession à encore lieu tous les ans aux bords du lac de la Maix,

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS MAISON B. GABORIT

6, rue Saint-Jean, 6,
SAUMUR

CHOIX IMMENSE DE NOUVEAUTÉS POUR ROBES
Depuis les plus bas prix.

TISSUS UNIS :
MÉRINOS, CACHEMIRE, BENGALINES, ALPAGAS, BRILLANTINES, etc.

ARTICLES POUR MARIAGES. — DEUIL ET DEMI-DEUIL.

Grand assortiment de Crêtonnes et Percales de Mulhouse, de Jaconas,
d'Oxford anglais, de Zéphir, pour Robes et pour Chemises.

TRÈS-BEAU CHOIX DE DRAPERIES
pour hommes et enfants; le pantalon, par 1 mètre 20, depuis 7 fr.

TOILES EN TOUS GENRES ET DES MEILLEURES FABRIQUES.

GRAND DEBALLAGE DE

BRODERIE ET DE LINGERIE

MAGASIN JAGOT, rue du Puits-Neuf, 21,
SAUMUR.

Vu l'importance de ce déballage, il est impossible de donner ici une nomenclature détaillée de toutes les marchandises mises en vente, et qui se recommandent par leur beauté, leur fraîcheur, leur qualité, ainsi que leur bon marché.

Aperçu de quelques prix : Bonnets pour femmes, à 25 c.; Bonnets Angot, haute nouveauté, à 1 fr. 45; Jupons plissés, de 3 fr. 95 à 100 fr.

QUATRE JOURS DE VENTE SEULEMENT. — Tout est vendu prix fixe.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire
à Saumur.

A VENDRE
UN JARDIN
Rue des Boires, n^o 34.
S'adresser audit notaire. (201)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire
à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE.

Commune de Saint-Lambert-
des-Levés.

1^o Le Pré-Pinguet, contenant 6
hectares 72 ares 25 centiares.
2^o Le Pré-au-Mâle ou Pré-de-la-
Lerée-Neuve, contenant 2 hectares.
3^o Un petit pré, en face du pré-
cédent, de l'autre côté de la route,
contenant 10 ares.

Commune de Dampierre.

4^o La maison, dite l'auberge du
Point-du-Jour, occupée par Duveau.
S'adresser, pour tous renseigne-
ments et traiter, à M^e MÉHOUS, no-
taire. (124)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1876.

HOTEL DU LION-D'OR

Situé à Angers, boulevard de Laval
et route de Nantes;

Vaste cour, remises et écuries.

S'adresser : à Saumur, chez M. VO-
SINE-MIOLLET, rue de la Tonnelle,
ou à Angers, chez M^{me} veuve MIOLLET,
boulevard de Nantes. (169)

Etude de M^e CLOUARD, notaire
à Saumur.

A LOUER

De suite.

BELLE MAISON

AVEC VUE SUR LA LOIRE.

A Saumur, place du Roi-René, à l'angle
de la rue de l'Abattoir;

Ecurie, Cour, Remise.

S'adresser à M. PICHAT, quai du
Gaz, ou à M^e CLOUARD. (165)

A VENDRE

UNE JUMENT bai brun, six ans,
1 mètre 62 centimètres, très-bien
dressée à l'attelage et à la selle, sau-
tant bien.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean
prochaine.

1^o PORTION DE MAISON, située
à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre,
composée de : au rez-de-chaussée,
salon, chambre à coucher et cabinet;
au premier étage, une autre chambre,
cabinet, cuisine; greniers, cave et
jardin.

Entrées rue Haute-Saint-Pierre et
montée de la Retraite.

2^o Rue du Pavillon, DEUX CHAM-
BRES au rez-de-chaussée, grenier,
cave et cour.

3^o Au Champ-de-Foire, REMISE,
ECURIE et GRENIER.

S'adresser à M. GUARD père, place
de la Grise. (53)

BAINS PUBLICS

SAISON D'ÉTÉ.

Traitements hydrothérapeutiques, tous
les jours.

Les cachets pour bains sont tou-
jours délivrés de cinq heures et demie
du matin à dix heures du soir.

Les dimanches et jours de fête, le
bureau ferme le soir à six heures.

ANCIENNE PHARMACIE PASQUIER

20, rue du Marché-Noir,
SAUMUR.

A. CLOSIER

Pharmacien-chimiste, successeur.

Comme par le passé, on trouvera
à la pharmacie un grand assortiment
de **bandages herniaires**, de
ceintures abdominales, de
bas élastiques pour varices.

Ces articles étant une spécialité de
la maison, sont de première qualité et
à des prix très-modérés.

Appareils spéciaux, confectionnés
sur mesure.

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,
à Saumur.

Gain principal
év.
375,000 marcs.

ANNONCE

DE

FORTUNE

Les gains
sont garantis
par l'Etat.

Invitation à la participation aux
chances de gains,
aux grands tirages de primes garantis par l'Etat de Ham-
bourg, dans lesquels

7,770,000 reichsmarcs
doivent forcément sortir.

Dans ces tirages avantageux, contenant suivant prospectus seulement
81,300 lots, sortent les gains suivants, savoir : 1 gain évent. de 375,000
reichsmarcs, ensuite reichsmarcs 250,000, 125,000, 80,000, 80,000,
50,000, 40,000, 36,000, 4 fois 30,000 et 25,000, 5 fois 20,000,
24 fois 15,000, 12,000 et 10,000, 26 fois 6000, 56 fois 4000 et
3000, 206 fois 2500, 2400 et 2000, 415 fois 1500 et 1200,
1356 fois 500, 300 et 250, 27463 fois 200, 150, 138, 124 et 120,
13839 fois 94, 75, 67, 50, 40 et 20 reichsmarcs, qui sortiront en
7 parties en l'espace de quelques mois.

Le premier tirage est officiellement fixé et le lot original entier coûte
seulement..... francs 7.50 c.

le demi-lot original seulement..... francs 3.75 c.

le quart de lot original seulement..... francs 1.87 1/2 c.

et l'expédie ces lots originaux garantis par l'Etat (pas de promesses décon-
dues) même dans les contrées les plus éloignées, contre envoi affranchi du
montant, le plus commodément dans une lettre chargée. Chaque participant
reçoit de moi gratuitement avec le lot original aussi le prospectus original,
muni du sceau de l'Etat et immédiatement après le tirage, la liste officielle,
sans en faire la demande.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font par
moi directement et promptement aux intéressés et sous la discrétion la plus
absolue.

Chaque commande peut se faire par mandat de poste. On est prié
d'adresser les ordres jusqu'au

15 Mai,

à cause de l'époque rapprochée du tirage, en toute confiance, à
Samuel Heckscher senr,
Banquier et comptoir de change, à **Hambourg** (ville libre).

Saumur, imprimerie de P. GODET.